



HAL
open science

Remarques sur le fonctionnement des signes dans la traduction et quelques mécanismes voisins

Didier Samain

► **To cite this version:**

Didier Samain. Remarques sur le fonctionnement des signes dans la traduction et quelques mécanismes voisins. Svetlana Vogeleer & Laurent Beghin; Laurent Beghin. Déverbaliser - reverbaler : La traduction comme acte de violence ou comme manipulation du sens ?, 156, Presses de l'Université Saint-Louis, pp.50-69, 2020, Collection générale, 9782802802501. 10.4000/books.pusl.26572 . hal-04040031

HAL Id: hal-04040031

<https://hal.science/hal-04040031>

Submitted on 21 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Samain

Remarques sur le fonctionnement des signes dans la traduction et quelques mécanismes voisins

Déverbaliser – reverbaler

La traduction comme acte de violence ou comme manipulation du sens ?

Svetlana Vogeleeer et Laurent Béghin (dir.)

p. 51-69

Éditeur : Presses de l'Université Saint-Louis

Collection : Collection générale | 156

Lieu d'édition : Bruxelles

Année d'édition : 2020

Publication sur OpenEdition Books : 11 mars 2021

EAN (Édition imprimée) : 9782802802501

EAN électronique : 9782802802525

DOI : 10.4000/books.puosl.26557

Nombre de pages : 254 p.

Résumé

L'article s'appuie sur des mécanismes de reformulation déjà identifiés (troncation cognitive, lissage terminologique, attraction formulaire) et aborde des cas d'hétéromorphie systémique entre signes et signification, qu'il illustre de données issues de l'histoire des sciences du langage, dont celle des parties du discours de la tradition grammaticale.

Ces cas invitent à abandonner la conception du signe comme symbole, c'est-à-dire associé à une représentation mentale, et plus généralement à une signification, et mettent en revanche en évidence le rôle de béquilles cognitives assuré par les unités lexicales.

L'existence d'analogies fonctionnelles entre l'activité de traduction et d'autres cas de reformulation conduit alors à rejeter l'interprétation mentaliste de la déverbalisation sans nier l'intérêt méthodologique de l'hypothèse elle-même. Ces diverses observations permettent par ailleurs de circonscrire plus précisément le champ propre de la traductologie, sans l'assimiler à une traductographie, ni le diluer dans une sémiotique générale.

This article relies on previously identified reformulation mechanisms, such as cognitive truncation, terminological smoothing and phrasal

attraction, and addresses some cases of systemic heteromorphy between signs and significations that are illustrated by evidence from the history of language sciences, including the history of the parts of speech in the grammatical tradition.

Such cases lead to give up viewing signs as symbols, that is to say as connected with mental representations and more generally with meanings, and show that lexical units function as cognitive crutches.

Functional analogies existing between translating process and other instances of reformulation give then sufficient reasons for rejecting the mentalist conception of « deverbalisation », though they do not challenge the methodological interest of the hypothesis itself. All these observations make it possible to define the proper scope of traductology, without confusing it with traductography, or diluting it in general semiotics.

Texte intégral

1. Traductologie et traductographie

1.1. Apologue

- 1 Après les *aristocats* et les *lol cats*, on trouve désormais sur le web des *corsicats*, ou *corsichats*. Dialogue :
- 2 – Il paraît que le chat domestique est d'origine égyptienne.
- 3 – Ah bon ? Je pensais qu'il était d'origine corse.
- 4 La réplique réjouira certains, en indisposera d'autres, défenseurs de la culture corse, de la cause féline ou du bon goût ; elle laissera de marbre d'autres encore, et sera évidemment opaque à quiconque ignore les clichés hexagonaux sur les Corses et les chats. Auquel cas, sauf à le signaler en note, un traducteur putatif n'aura d'autre solution que de dénicher, dans l'inventaire culturel associé à la langue cible, des acteurs plus aptes à jouer le rôle ici assigné auxdits insulaires et auxdits félins.
- 5 S'agit-il d'un problème de traduction ? C'est d'abord un fait culturel et social, et un *événement* langagier, qui ne se produit pas n'importe où, ni n'importe quand¹. Le chat en question n'existe que pour un groupe social déterminé –

européen plutôt qu'asiatique, urbain plutôt que rural. De manière générale, l'humour repose sur l'existence de codes, d'habitus et d'ethos partagés. Mon copain agriculteur, qui garde une dizaine de chats dans ses hangars, se demanderait sans doute pourquoi cette histoire m'a fait sourire, moi dont l'unique chat passe l'essentiel de son existence sur le fauteuil de mon bureau : « Tu n'es pas trop fatigué ? Le bruit de l'ordinateur ne te dérange pas trop ? »

- 6 Cette simple anecdote suffirait à montrer qu'il y a sans doute un risque à ne pas cerner de façon précise le champ de la traduction. Disons au moins qu'il y a traduction et traduction. Traduire au sens large, c'est essayer d'induire dans la langue cible des effets de sens équivalents à ceux de l'énoncé initial. Et comme chaque proposition, chaque mot, emporte avec soi des bouts de culture, rien n'assure jamais au traducteur qu'il dénichera dans la langue cible des fragments d'idiome susceptibles d'emporter avec eux les mêmes associations. – Bien évidemment ! – Sauf qu'à cette aune, mon copain agriculteur, supposé parler la même langue que moi, dans ce cas précis, ne parle donc pas la même langue. En d'autres termes, et contrairement à ce que suggèrent les idéologies du *Sprachgeist*, il n'y a pas de lien mécanique entre cultures et idiomes. En revanche, et c'est très différent, des bouts de culture adhèrent de manière plus ou moins pérenne à des fragments d'idiome, dans notre exemple aux mots *corse* et *chat*. Ces mots ne se sont pas chargés de « connotations » qui se seraient ajoutées à leur « dénotation ». Cette représentation n'est que l'artefact méthodologique du lexicologue et ne correspond pas au sentiment épilinguistique du locuteur individuel, pour qui non seulement les mots, mais tout fragment d'idiome, emportent avec eux des bouts d'univers, comme le font aussi, selon une sorte de sémiosis généralisée, les gestes, les vêtements, les postures corporelles, etc. Tant que les univers des interlocuteurs se superposent peu ou prou, nous disons,

familièrement et de manière lâche, qu'ils parlent « la même langue ». C'est là, toutefois, l'affaire du sémioticien et non celle du linguiste.

- 7 On rétorquera que, par la force des choses, le traducteur se doit donc d'être l'un et l'autre. Certes encore. Si ce n'est, comme on vient de le voir, que la dimension sémiotique n'est en rien spécifique à l'activité traductrice, qu'elle conditionne l'intercompréhension en général. Tout bon traducteur sait parfaitement qu'il se doit d'être aussi sémioticien, c'est-à-dire aussi sociologue, anthropologue, historien du quotidien, etc. Quant au « traductologue », il lui est de surcroît loisible d'aborder le fait empirique qu'est la traduction sous bien d'autres angles encore : Qui traduit ? Que traduit-on ? Depuis quelle langue ? Vers quelle langue ? Etc. Reste que l'objet *spécifique* du traducteur, c'est la différence entre les langues et rien d'autre.

1.2. Que désigne la « déverbalisation » ?

- 8 Mettre l'accent sur cette spécificité peut cependant conduire à une impasse. Évoquer la langue à propos de la traduction revient généralement à privilégier les idiosyncrasies formelles. Là encore, nul ne songerait à nier de telles évidences : dans une situation donnée, telle langue fournit des signes pour exprimer directement ce qu'on ne peut que tenter de suggérer contextuellement dans une autre, et réciproquement. Il s'agit d'une difficulté technique centrale pour le traducteur, dont l'expertise se mesure justement à sa capacité de négocier, au coup par coup, ce genre de difficulté. Mais rappeler cette évidence ne nous avance guère. Formulé en termes aussi généraux, le constat est tout aussi trivial que celui concernant les cultures ; et dès qu'on l'appréhende dans sa dimension *technique*, il devient *de facto* idiographique². Or nul n'a jamais appris à jouer du piano en étudiant la théorie de la musique. Pour apprendre à jouer du piano, il faut jouer du piano. Hormis pour les sociologues ou les

historiens, l'intérêt d'un discours « traductologique », *générique*, n'a donc rien d'évident. Que peut-on dire concernant la traduction, qui ne soit donc ni trivial, ni idiographique, et soit cependant, pour les raisons indiquées ci-dessus, linguistique ?

- 9 Une notion comme celle de *déverbalisation* a le mérite d'éviter les écueils précédents en tentant plutôt d'identifier des étapes dans le *déroulement effectif d'une opération de traduction*. Ce qu'il est convenu d'appeler *déverbalisation* désigne en première approximation ce moment transitoire, fugace, durant lequel l'interprète « comprend » un énoncé hors langue, ou plus exactement entre deux langues ou entre deux énoncés. Quelle que soit l'étendue physique, voire la nature, de ce « moment » putatif, l'hypothèse semble au demeurant assez conforme au vécu intuitif de l'interprète (*Dolmetscher*), souvent amené à pratiquer la traduction simultanée.
- 10 Un historien pourrait être tenté d'observer que l'impression de nouveauté qu'ont pu donner les thèses de Séleskovitch et Lederer (2014 [1984]) tient surtout à l'amnésie générée par la quasi hégémonie institutionnelle au XX^e siècle de certains courants linguistiques. À la fin du XIX^e siècle, l'incomplétude des signes, le fait qu'ils fonctionnent plutôt comme des indices ou des amorces que comme des symboles et imposent donc ce que nos auteures appellent une *complémentation cognitive* (Lederer 1997), tout cela était évident, voire banal. Mais peu importe finalement. S'il n'y a pratiquement jamais de corrélation biunivoque entre une suite de mots dans une langue et une suite d'autres mots dans une autre langue, si les chaînes de signifiants forment donc des ensembles qui, pris pour eux-mêmes, sont peu ou prou incommensurables, alors il paraît logique d'en conclure que leur mise en commensurabilité requiert la médiation d'un élément non verbal, *insight* ou autre, seul capable de franchir le *no-word's-land* qui sépare les deux langues.

L'hypothèse de Séleskovitch est cognitive, et plus précisément conceptualiste dans l'acception médiévale du terme ; elle présuppose que des représentations peuvent subsister, fût-ce très fugacement, sans être instanciées dans des signes linguistiques.

- 11 Ce genre d'hypothèse présente en revanche un risque, que ses critiques n'ont pas manqué de lui objecter, celui de ramener sous des habits modernes – à l'aide d'une dynamique de phases – un idéalisme depuis longtemps décrié. Par commodité, continuons d'appeler *déverbalisation* le mécanisme X qui rend commensurables deux ensembles, en l'occurrence deux chaînes de signes, qui ne le sont pas d'office par leurs propriétés intrinsèques. Ainsi formulée, il s'agit d'une hypothèse logique, qui n'affirme rien des mécanismes cognitifs concernés. Cet opérateur de commensurabilité est-il nécessairement une représentation mentale (une *Vorstellung*³), ou peut-il être interprété différemment ? S'il paraît cohérent de postuler l'intervention d'un tel opérateur, nous ne savons rien de sa nature, ni même si elle est mentale. Et nous ne sommes donc pas tenus d'y voir une sorte de mentalais qui s'interposerait automatiquement entre deux énoncés, comme semble le faire Séleskovitch.
- 12 L'objection qu'il faut adresser à toute interprétation mentaliste de ce mécanisme est en outre analogue à celle qu'appelle, plus généralement, la sémantique naïve. Les notions de *signification*, de *dénotation*, etc. sont assurément des outils très utiles au lexicologue. De là à imaginer que ces modélisations seraient des images du fonctionnement langagier effectif, il y a un pas qu'aucun linguiste minimalement frotté d'histoire et/ou d'anthropologie ne se risquera à franchir, en prenant son métalangage pour les choses mêmes. Et si la notion de signification n'est qu'un artefact métalinguistique dont, heureusement, le savoir épilinguistique se passe fort bien⁴, rien ne garantit qu'il n'en

aille pas de même de celle de représentation.

- 13 Résumons les remarques précédentes. Il en résulte : (1) qu'il n'est pas souhaitable d'étendre la réflexion sur la traduction au-delà de ce qui fait sa spécificité, c'est-à-dire la langue, et que (2) la réalité de la réflexion *traductographique* ne faisant aucun doute, il s'agit de s'entendre sur l'extension, la réalité et les outils d'une éventuelle *traductologie*. La « déverbalisation » se veut l'un de ces outils, mais son interprétation ne va pas de soi. Il reste par ailleurs à en chercher d'autres, et à les chercher éventuellement en observant d'autres types de reformulation verbale : paraphrases, transpositions de concepts d'une discipline à une autre, grammaire dite « étendue »⁵, etc. L'hypothèse de travail qui sous-tend les lignes qui suivent est que la traduction partage des mécanismes langagiers communs avec d'autres phénomènes de transfert. Dans cette hypothèse, la « traductologie » pourrait en inférer, non certes des prescriptions mais, sans doute, des « lois » empiriques.

2. Le dit et le compris

2.1. Traduction et reformulation

- 14 Ce qu'observe l'historien des sciences, *Übersetzer* occasionnel, qui cherche à comprendre comment des notions sont reprises, transposées, reformulées d'une langue à l'autre, d'une discipline à l'autre, ne semble pas substantiellement différent de ce que Séleskovitch a pu de son côté observer.
- 15 Bien évidemment, son objectif n'est pas de prescrire ce que doit être, ou aurait dû être, un transfert fidèle, mais d'observer ces transferts et traductions, et de voir éventuellement s'il est possible de les modéliser. Quand un texte épistémique est traduit (bien ou mal, peu importe), ou quand des notions sont importées d'un champ disciplinaire à

un autre, qu'observe-t-on ? Le *Cours de linguistique générale* (CLG), par exemple, traduisait, sans le dire explicitement, des termes de la linguistique germanophone, eux-mêmes empruntés aux psychologues. Il en a résulté qu'à partir de Saussure, ce fondement psychologique, encore perceptible chez les linguistes germanophones, a cessé d'être immédiatement visible. Il revient dans ce cas à l'historien des sciences de décrire ces deux transferts, de la psychologie vers la linguistique, puis de l'allemand vers le français, et la fonction d'oubli qu'ils ont induite. Transfert et traduction relèvent ici d'un genre commun qui est la reformulation. À l'historien aussi de se demander si ce voilement fut conjoncturel et relève uniquement de l'historiographie, ou s'il est simultanément justiciable d'une interprétation formelle, c'est-à-dire d'une modélisation⁶.

16 Première constatation : *des mécanismes de lissage* semblent inhérents au transfert disciplinaire. Pour que des notions fassent réseau dans le discours d'arrivée, ces phénomènes d'oubli, tel celui qui vient d'être évoqué à propos de Saussure, sont nécessaires. En voici un exemple tiré d'une traduction qui a été analysée ailleurs⁷. Il s'agit de la traduction française, publiée en 1989, de Gardiner, *Theory of Speech and Language* (1932), dont les défauts ont l'avantage heuristique de fournir une sorte de miroir grossissant de ce qui nous intéresse ici.

17 *Act of speech* y est traduit par *acte de langage*, ce qui ne laisse pas d'être surprenant : alors que le titre même du livre distingue *speech* et *language*, pourquoi traduire *speech* par *langage* ? C'est très simple. *Speech acts* d'Austin avait été traduit peu auparavant par *actes de langage*. Gardiner étant perçu comme un précurseur de la pragmatique anglaise, voilà qui installe notre *act of speech* gardinérien dans le réseau pragmatique de la deuxième moitié du vingtième siècle. Cela étant, il ne s'agit pas moins d'un contre-sens : *act of speech* était en réalité un décalque de l'allemand

Sprechakt, alors quasi synonyme d'*Aüsserung* [*sic*], qui désignait un acte singulier d'énonciation. Rien à voir donc avec les *actes de langage* austiniens. Mais sous l'effet conjugué d'automatismes phraséologiques et d'un espace conceptuel de réception, la notion initiale a été ainsi embarquée dans un tout autre réseau que son réseau initial.

18 En général, les métamorphoses sont plus subtiles, mais cet exemple un peu grossier nous fournit une illustration simple de deux mécanismes : (1) celui de *troncation cognitive*, car il est impossible à quiconque ne connaît pas le texte anglais et ses sources allemandes de comprendre à partir du seul texte français de quoi il en retourne réellement. Le texte français est ici amnésique comme le sont certains passages du CLG. Et (2) celui d'*attracteur formulaire*, une autre notion qu'il a fallu introduire pour désigner l'attraction exercée par des formes repères, qui jouent le rôle de « bonnes formes » terminologiques et conceptuelles. C'est le cas ici de l'expression *acte de langage*. Mais nous reviendrons plus bas sur ces attracteurs.

19 En toute rigueur, l'expression *bonne forme terminologique* est impropre, car il ne s'agit pas *stricto sensu* de termes. À la différence d'un mot, un terme doit pouvoir être corrélé à un référent précis. Or, s'il a été possible de traduire *act of speech* par *acte de langage*, c'est aussi parce que cette dernière expression fonctionne dans la traduction comme une expression du langage ordinaire, qu'elle véhicule un contexte plutôt qu'un concept. Les psychologues viennois du début du XX^e siècle parlaient de *sphère de signification* pour désigner l'aura connotative qui entoure un lexème. Et ils avaient observé que, dans la pratique langagière ordinaire, une opération référentielle ne s'appuie pas sur le noyau sémantique putatif d'un item (cet artefact lexicologique dont il a été question plus haut), mais sur sa « sphère », soit un ensemble flou, composé d'associations langagières, mais aussi culturelles, comportementales, etc. Cette règle

s'applique, comme on le voit, bien au-delà du langage quotidien. La conjecture est en l'occurrence la suivante : une partie du vocabulaire des sciences humaines n'est pas à proprement parler composée de termes ou de symboles. Ce sont plutôt des balises qui ont fini par s'imposer comme points de repère, sans même que l'emplacement de ces points de repère dans le réseau des notions soit toujours déterminé. Ceci doit nous rendre attentifs au rôle cognitif des *mots*, des mots au sens large car il peut s'agir de phrasèmes. Les repères sont matériels. Mais ce n'est pas tout.

2.2. Une illustration tirée de la critique du béhaviorisme

- 20 Si on observe comment une notion se construit, on constate souvent une dispersion de balises terminologiques, comme si l'auteur, puis ceux qui s'en sont réclamés ou l'on traduit, prenaient appui sur des mots qu'ils savent impropres, mais dont ils ont besoin pour avancer. En bref, des béquilles qui ressemblent à l'échelle de Wittgenstein.
- 21 En voici un exemple, dans un domaine dont le point de départ était une critique du béhaviorisme classique, avec l'argument que, même chez les unicellulaires, les stimuli auxquels répond le vivant fonctionnent comme des signes et non comme de simples mécanismes causaux. Ce champ de recherche s'efforce actuellement, avec des succès variables, de frayer sa voie entre cybernétique, éthologie et biochimie, et de se constituer en discipline autonome sous le nom générique de *biosémiotique*⁸. Or, curieusement, cette dernière prétend tirer sa légitimité de la thèse que tout vivant baigne dans un milieu sémiotique constitué par la somme des éléments qui *font sens* pour lui, compte tenu de ses propriétés sensori-motrices, mais aucun terme ne s'y est véritablement imposé pour désigner le milieu en question.
- 22 Le premier mot employé il y a plus d'un siècle par Jacob von

Uexküll fut *Umwelt* (Uexküll 1909), qu'on peut traduire littéralement par « monde environnant », mais Uexküll lui-même avait conscience d'emprunter un mot qui désignait normalement autre chose, en l'occurrence la notion traditionnelle de « milieu », telle qu'on la trouve en France chez Taine par exemple, et qu'il n'était pas tout à fait satisfaisant⁹. Ce mot était donc une béquille, ou une balise, plutôt qu'un terme. Tout au plus le sens technique que cherche à lui donner Uexküll s'esquisse-t-il occasionnellement par contraste local, quand l'auteur oppose *Umwelt* et *Außenwelt*, ou *Umgebung* (Uexküll 1936), ce dernier mot renvoyant alors au monde physique extérieur¹⁰.

23 Par la suite, on a moins traduit le mot que glosé la notion, ce qui a donné *environnement*, *monde environnant*, *milieu*, *subjective world*. Les mots français prêtent à confusion puisqu'il ne s'agit pas, justement, d'écologie, et la traduction anglaise est un commentaire. Objectivement, aucun de ces mots ne traduit le sens d'*Umwelt* chez Uexküll, et cela d'autant moins que ce mot originaire était en quelque sorte déjà la traduction impropre d'une notion encore sans mot. Aucun de ces mots, qu'ils soient allemands, français ou anglais, ne signifie par lui-même ce qu'il est censé dire, mais en s'appuyant contextuellement l'un sur l'autre, ils laissent entrevoir ce qu'il y a derrière eux. Nous disposons d'une dispersion de points lexicaux allant d'*environnement* à *monde subjectif*, dont aucun ne désigne à lui seul la chose. C'est en quelque sorte leur triangulation qui fait sens. Cet effet contextuel est naturellement perdu quand *Umwelt* apparaît seul et *a fortiori* s'il est traduit isolément.

2.3. L'hétéromorphie entre signe et signification

24 On sera tenté de rétorquer qu'il est inévitable, voire normal, qu'un champ scientifique en cours de constitution ne dispose pas d'une terminologie stabilisée, mais qu'une fois ce champ constitué, il vient un moment où des appellations

s'imposent, corrélées à des notions déterminées. Il s'agit là malheureusement d'une vision très idéalisée des faits. Il suffit pour s'en convaincre de songer aux savoirs qu'on résume sous l'appellation générique de *linguistique*. Dans leur immense majorité, ces savoirs présentent les caractéristiques, notamment méthodologiques, qui justifient pleinement qu'on les considère comme des sciences. Mais cela n'empêche nullement la « linguistique » et la « grammaire » d'être d'intraçables chaos terminologiques, où même les spécialistes peinent à se repérer. Ajoutons-y le constat réciproque que la terminologisation génère souvent une illusion. Du fait qu'un mot ou un terme finit par s'imposer, on conclut volontiers qu'on s'entend désormais sur les choses. Il n'en est rien, car (les observations précédentes l'ont suffisamment suggéré) la normalisation lexicale s'opère indépendamment de l'accord sur les choses. En quoi du reste saisirait-on mieux les choses avec un mot qu'avec plusieurs ? À tout prendre, ce serait même l'inverse, puisque cette hégémonie d'un terme érode alors le sentiment de son impropriété. En bref, il ne s'agirait pas d'être naïfs comme ces jeunes enfants à qui, lorsqu'ils demandent « qu'est-ce que c'est ? », il suffit de donner un mot pour qu'ils soient satisfaits.

25 Et là encore, rien de nouveau dans un tel constat. Cette impropriété des mots avait été thématifiée dès la fin du XIX^e siècle par des linguistes germanophones¹¹, qui soulignaient que c'est même le cas des choses les plus ordinaires. Quand Homère dit qu'Ajax mange devant sa tente, que je le dise en grec ou en allemand, ne change rien au fait que cela ne signifie pas la même chose pour l'aède et pour moi, qui mange à table avec une fourchette. Même des mots comme *manger* et *tente* ne sont donc que des balises, appelant un « complément cognitif ». Des exemples simples de ce type nous montrent au passage que, dans le langage ordinaire, *le pôle de stabilité est bel et bien du côté des mots*, et non du

côté des représentations, ou des significations. Ce constat vaut objection discrète à l'hypothèse de la déverbalisation, ou du moins à son interprétation mentaliste¹².

26 Sans multiplier les exemples, retenons simplement qu'il importe de distinguer *ce qui est dit* et *ce qui est compris*, et ceci a des conséquences pour les traducteurs. Traditionnellement, le traducteur est supposé restituer, *et le dit, et ce qui doit être compris*. Mais si les mots sont des balises, il en résulte que ces deux aspects sont disjoints et n'évoluent pas de façon synchrone. Il s'agit là d'une propriété fondamentale des langues, indépendamment des banalités d'usage sur la pragmatique, le « discours », ou encore la « sémantique » au sens de Benveniste, et à laquelle un auteur comme E. Koschmieder, qui se réclame tout à la fois de Husserl et Bühler, a très tôt donné une place centrale dans sa réflexion. Dans la perspective de Koschmieder, l'hétéromorphie entre signes et significations n'est pas contextuelle, mais constitutive¹³.

27 Pour la traduction, et plus généralement pour la théorie sémantique, cette hétéromorphie se révèle à double tranchant. Pour faire bref, l'existence de mécanismes de décollement entre les significations et les signes censés les exprimer confère une plausibilité empirique à la thèse de la déverbalisation. En revanche, il ressort de ce qui précède que cette indépendance n'est pas totale. Dans la pratique, les significations prennent appui sur des signes-balises, voire adhèrent à des attracteurs. Alors même que ces derniers sont dépourvus de « signification » dans l'acception logique ou lexicologique du terme, c'est le réseau des signes qui fournit le pôle de stabilité, voire impose une structure, et donc un espace de réception contraignant, qu'il s'agisse de la langue dite « cible »¹⁴ dans le cadre d'une traduction, ou de tout métalangage de réception. Ce fait rend peu plausible l'interprétation mentaliste du mécanisme de déverbalisation.

3. Grammaire et traduction

3.1. Les béquilles du linguiste

- 28 Les réflexions qui précèdent privilégient la réflexion sur des questions de langue sans les étendre vers la sociologie. Elles reposent par contre sur l'hypothèse de similitudes entre la traduction et d'autres types de reformulation. Nous allons rester dans ce cadre théorique pour illustrer rapidement le fonctionnement de « bonnes formes » lexicales dans un cas emblématique de stabilité terminologique, en l'occurrence les parties du discours de la tradition grammaticale. Dans son état actuel, cette classification est en effet très ancienne puisqu'elle date de la grammaire alexandrine, c'est-à-dire de près de deux mille ans.
- 29 La stabilité de ces dénominations peut toutefois faire illusion, car non seulement les contenus désignés ont quand même varié au fil du temps, mais surtout, pas plus aujourd'hui qu'hier, on n'observe de consensus sur les façons de les concevoir¹⁵. Si paradoxal que cela puisse paraître, cette situation n'a cependant qu'un effet très limité sur la taxinomie elle-même. Notre grammairien dispose de balises terminologiques stables, en l'occurrence un ensemble de dénominations, et se passe fort bien de savoir ce qu'« est » au juste un article ou un verbe. Pour en identifier les occurrences, il ne lui est même pas nécessaire de disposer d'une notion générale « article » ou « verbe ». Il lui suffit à chaque fois d'un terme, associé à un éventail non clos d'indices (morphologiques, syntaxiques, sémantiques, etc.), pour indexer les phénomènes qu'il observe.
- 30 On en vient à soupçonner que c'est donc moins la catégorie qui est signifiée par un mot que le mot qui sert de point d'accrétion pour une classe ouverte de phénomènes et génère en contrepoint un effet catégoriel. Certes, il peut sembler utile, notamment lorsqu'on décrit une langue « exotique », d'inventer occasionnellement de nouveaux termes, c'est-

à-dire de nouveaux points d'accrétion, mais outre le risque d'inflation, ce ne seront sans doute que de nouvelles balises, puisqu'aucun de ces mots ne saisit par son sens propre l'intégralité de ce qu'il est amené à désigner. Tout au plus obtiendra-t-on un maillage terminologique plus serré, dont il n'est même pas assuré qu'il en soit plus lisible.

31 Que va-t-il se passer, par exemple, si un linguiste se trouve en présence d'une langue sans article, mais où il remarque qu'il existe des marqueurs qui partagent certaines propriétés de l'article ? Inventer un nouveau terme ? S'il s'agit de décrire les spécificités de cette nouvelle catégorie, il perd alors le lien qu'il voulait marquer entre cette catégorie et l'article. Et s'il cherche quelque chose de plus général, qui engloberait les articles européens et les marqueurs de cette langue putative, non seulement il perdra d'office la spécificité des morphèmes qu'il veut décrire, mais le plus souvent, il n'y parviendra tout simplement pas car les morphèmes en question ne se laisseront pas englober sous une arborescence. Il faut donc se contenter de dire dans ce cas que tel morphème endosse dans telle langue une partie des fonctions assurées par l'article dans une langue comme le français. L'appellation « article » n'en devient pas arbitraire, mais nous voyons que le lien entre le signe et ce qu'il est censé « accrocher » est alors très indirect¹⁶.

32 Le tableau qui se dégage de ces observations est sensiblement différent de celui diffusé dans les manuels. Il montre un linguiste qui avance clopin-clopant en s'appuyant sur les béquilles fournies par les catégories que lui a léguées la tradition grammaticale. Toute « traduction » d'une morphologie étrangère fait appel à de telles balises. Cette stratégie fut à la base des grammaires dites « étendues » lors de la grammatisation des vernaculaires, et reste la pratique normale d'aujourd'hui. On dira « article », « verbe », « pronom », etc. pour décrire des choses qui ressemblent à ce que nous appelons *des articles*, *des verbes* ou *des*

pronoms. Nous voyons à quel point ces classes de mots existent moins comme catégories cognitives que comme séries ouvertes d'occurrences singulières dont l'accumulation et la distribution spécifique crée en point de fuite un effet d'unité catégorielle. Cette avancée claudicante n'est toutefois possible qu'à condition de disposer d'un réseau lexical préexistant.

- 33 Quel rapport, demandera-t-on, entre ces heuristiques et la traduction ? Rapprocher deux activités en arguant simplement de la nature langagière de leur matériel de départ serait bien sûr ridicule. Les mécanismes qui viennent d'être évoqués suggèrent qu'un fait langagier non analysé s'apparente, pour la description linguistique, à une expression en langue dite « source » pour le traducteur. Classifier ou analyser ce fait langagier, c'est le traduire dans cette langue « cible » qu'est le métalangage grammatical. Simple analogie, objectera-t-on ? Pas seulement peut-être. Notre linguiste, ou notre grammairien, hérite d'un code dans lequel, ainsi qu'on l'a vu, il est *de facto* contraint de s'exprimer. Face à des faits de langue inconnus qu'il lui faut donc traduire dans une (méta)langue intelligible, il n'est pas question d'inventer en permanence de nouvelles catégories, pas plus qu'un traducteur ne songerait à multiplier les néologismes ou à calquer la syntaxe de la langue dite « source » dans la langue d'arrivée. Il lui faut coûte que coûte utiliser la langue existante, dire l'étranger avec des mots connus. Cette réduction de l'inconnu au connu est particulièrement sensible quand il s'agit de « traduire » un système linguistique « exotique » pour lequel il n'est pas question d'inventer intégralement un nouveau métalangage.
- 34 Or, et c'est ici qu'un tel rapprochement peut interpeller la traductologie, les remarques précédentes donnent clairement à penser que la description grammaticale, soit la traduction ou le transfert d'une morphologie étrangère dans un métalangage connu, ne passe pas par une

« déverbalisation », ou quoi que ce soit qui lui correspondrait en l'occurrence. Dans le cas en question, l'intervention d'un « mentalais » serait d'ailleurs d'autant moins vraisemblable que la notion à décrire, justement, n'est pas encore connue, qu'elle est appréhendée par ressemblance de famille avec quelque chose de connu et que, de surcroît, ce connu n'est pas, ou n'est pas entièrement, d'ordre conceptuel, qu'il s'est construit par récurrence d'identifications singulières adossées à une balise lexicale¹⁷. La langue cible, qu'il faudrait donc ici plutôt appeler la *langue d'arrivée* ou la *langue disponible*, exerce sa puissance d'attraction. Cette attraction fait naturellement intervenir des processus cognitifs, mais rien n'indique qu'il s'agisse de représentations. Le modèle explicatif serait plutôt à chercher du côté d'un nominalisme modéré.

3.2. Que garder de la déverbalisation ?

- 35 On l'a dit plus haut, l'argument en faveur de l'hypothèse de la déverbalisation n'est pas d'ordre cognitif mais logique : il faut bien que quelque chose subsiste entre deux séquences de signes. Dans le cas de l'*Übersetzung*¹⁸, on relève généralement des étapes intermédiaires entre la séquence de départ et la séquence d'arrivée, et ces étapes ne sont jamais déverbalisées, car elles s'appuient au contraire sur des bouts d'énoncé, des mots jetés au hasard, etc. Cette procédure ordinaire du traducteur invite à réinterpréter le mécanisme de la déverbalisation, car elle ne semble pas non plus solliciter un mentalais putatif, sans compter qu'il n'est guère probable qu'on puisse aller bien au-delà de l'*insight* sans la béquille des mots.
- 36 Si on cherche néanmoins à lui donner une interprétation non pas seulement logique, mais cognitive, la *déverbalisation désigne improprement l'espace situé entre deux béquilles lexicales*. Dès lors qu'il est des raisons solides de penser que les mots sont des supports pourvus d'une aura sémantique

(la *Bedeutungssphäre* des psychologues allemands), ils permettent au traducteur d'avancer. La déverbalisation correspond dans ce cas à cet espace de flottement dont tout locuteur dispose au-delà du mot, en s'appuyant sur cette béquille qu'est le mot.

- 37 Des faits de ce genre devraient eux aussi nous mettre en garde contre ces artefacts que sont la représentation (*Vorstellung*) et son avatar linguistique, la signification. Autant de constructions *ad hoc* issues de l'obstination à considérer contre toute évidence les mots comme des symboles. On peut admettre en revanche que cette suite d'affranchissements fugaces à l'égard du signe baptisés « déverbalisations » est un composant normal de toute traduction, et de toute interprétation. Mais, comme le suggère la terminologie grammaticale, les béquilles lexicales n'en jouent pas moins un rôle central, et l'hypothèse de contenus de pensée autonomes n'est pas vérifiée.
- 38 Dans un travail antérieur (Samain 2014), j'avais tenté de montrer que ce que produit l'*Übersetzer*, le traducteur de *textes*, s'apparente davantage à un métalangage qu'à une paraphrase. Un bon traducteur de textes épistémiques ne produit pas une paraphrase mais bel et bien une version améliorée de son modèle. Souvent contraint de lever les ambiguïtés de tel ou tel énoncé, d'en homogénéiser la terminologie, il s'efforce *volens nolens* de remplacer les balises par des symboles. Le travail du *Dolmetscher*, « l'interprète », est-il semblable ? Ce n'est pas sûr, car il s'effectue le plus souvent dans l'intervalle entre deux balises, sans étapes intermédiaires. Et sans doute son objectif est-il plutôt de mettre en place un jeu de balises dans la langue d'accueil.
- 39 Quoi qu'il en soit, le fonctionnement effectif de la traduction présente aux yeux de l'observateur extérieur des traits communs avec d'autres mécanismes de reformulation. Ajoutons que, dans ces conditions, l'histoire des sciences

humaines peut fournir un observatoire utile sur la traduction telle qu'elle se pratique réellement, en révélant par exemple le rôle de balise assuré par les bonnes formes terminologiques ou phraséologiques. Ces formes, on l'a répété tout au long de ces lignes, sont d'abord des sédimentations lexicales, et ne correspondent pas nécessairement à des fonctions ou des contenus déterminés, bien au contraire.

- 40 Clarifier le rôle effectif des balises linguistiques dans la compréhension peut éclairer simultanément le mécanisme *effectif* de la traduction. Et si notre compréhension spontanée n'est pas fondée sur des représentations, ni même sur des significations, alors il y a des objections de fond à l'encontre de la déverbalisation telle qu'elle est généralement comprise. Si on la débarrasse de ses préjugés mentalistes, l'intérêt de cette notion est plutôt d'esquisser une approche *formelle*, ni culturaliste, ni idiographique, de la traduction, et à ce titre, elle est bienvenue. Les notions de *troncation cognitive*, d'*attraction formulaire*, de *balisage lexical*, pourraient également y contribuer. C'est du moins ce qui est ici suggéré.

Bibliographie

AUROUX (S.), *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga, 1994.

GARDINER (A.H.), *The Theory of Speech and Language*, Oxford, Clarendon Press, 1932.

GARDINER (A.H.), *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*, traduit par DOUAY (C.), Lille, Presses universitaires de Lille, 1989.

DRYER (M.), HASPELMATH (M.) (dir.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, 2013, en ligne, <http://wals.info>, consulté le 9 mai 2018.

KNOBLOCH (C.), « Zur Diffusion semantischer Modellgedanken aus dem Umkreis der deutschen Phänomenologie », in *La circulation du savoir linguistique et philologique entre l'Allemagne et le monde, XVI^e-XX^e siècles*, Colloque SHESL 2018, à paraître.

DOI : [10.4000/hel.1082](https://doi.org/10.4000/hel.1082)

KOSCHMIEDER (E.), *Beiträge zur allgemeinen Syntax*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1965.

LEDERER (M.), « Théorie interprétative de la traduction : un résumé », *Revue des lettres et de traduction*, 3 (1997), p. 11-20.

SAMAIN (D.), « Questions de langue ou histoire de choses. Observations sur la traduction et ses structures élémentaires », in *La traduction, philosophie et tradition : interpréter-traduire*, édité par BERNER (C.), MILLIARESSI (T.), Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2011, p. 55-78.

SAMAIN (D.), « Entropie et néguentropie de la traduction », in *Problèmes et défis de la traduction dans le champ de l'éducation*, numéro conjoint des *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation* (Québec) et de la *Revue Suisse des Sciences de l'Éducation*, 2014, p. 179-194.

DOI : [10.24452/sjer.36.2.4931](https://doi.org/10.24452/sjer.36.2.4931)

SAMAIN (D.), « “Vorstellung”, “Darstellung”, “Bedeutung”. L'héritage sémantique de la sémiotique », *Histoire Épistémologie Langage*, 4/1 (2018), p. 1-19.

DOI : [10.1051/hel/e2018-80006-6](https://doi.org/10.1051/hel/e2018-80006-6)

SELESKOVITCH (D.), LEDERER (M.), *Interpréter pour traduire*, Paris, Belles Lettres, 2014 [1984].

UEXKÜLL (von) (J.), *Umwelt und Innenwelt der Tiere*, Berlin, Verlag von Julius Springer, 1909.

DOI : [10.1007/978-3-662-24819-5](https://doi.org/10.1007/978-3-662-24819-5)

UEXKÜLL (von) (J.), « Biologie in der Mausefalle », *Zeitschrift für die gesamte Naturwissenschaft*, 2 (1936), p. 213-222.

WEGENER (P.), Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens, Halle, Max Niemeyer, 1885.

Notes

1 Au moment où j'achève ces lignes : succès électoral des mouvements autonomistes corses, visite dans l'île du Président de la République Française, procès d'un gang corse devant les assises d'Aix-en-Provence. Que restera-t-il de ce réseau sémiotique dans un an ?

2 « Idiographique » vs « nomothétique » au sens de Windelband et Rickert. Mais de même qu'on distingue entre ethnologie et ethnographie, il paraît raisonnable de ne pas confondre *traductologie* et *traductographie*.

3 Sur *Vorstellung*, « représentation mentale », vs *Darstellung*, « représentation symbolique », cf. Samain 2018.

4 Le linguiste de terrain interrogeant des locuteurs d'une langue non écrite peut leur demander comment on appelle ceci ou cela, mais susciterait la perplexité de ses informateurs s'il lui venait fantaisie de demander la « signification » de tel mot ou expression. Il n'obtiendrait dans le meilleur des cas qu'une réponse du genre : « Mais que veux-tu savoir au juste ? On dit ainsi dans telle situation... »

5 On appelle *grammaire étendue*, depuis Auroux 1994, l'application de catégories initialement créées pour une langue ou un groupe de langues à la description d'autres langues ou groupes de langues. La *grammaire latine étendue* a ainsi successivement servi à la grammatisation des vernaculaires européens, puis de diverses langues « exotiques ». Mais ceci n'est nullement spécifique à la tradition européenne. Le modèle grammatical de Pāṇini a par exemple servi à la description de langues dravidiennes.

6 J'ai esquissé à plusieurs reprises la description de ce type de phénomène. Sans entrer dans le détail, l'idée est de mettre en évidence des mécanismes formels inhérents à la reformulation, qu'il s'agisse d'une paraphrase, d'un emprunt disciplinaire ou d'une traduction (Samain 2011, 2014).

7 Pour ce qui suit : Samain 2014.

8 Plusieurs revues de sémiotique ont consacré des articles à J. von Uexküll et à ses héritiers. Mais ces derniers jugent désormais leur champ académique suffisamment structuré pour justifier l'existence de supports spécifiques : le *Journal of Biosemiotics* à partir de 2005, suivi deux ans plus tard par *Biosemiotics*. La volonté d'unification du vivant sous le mot d'ordre sémiotique est clairement affichée dans le deux cas.

9 À ma connaissance, cette acception d'*Umwelt* est une innovation d'Uexküll.

10 Mais il arrive aussi à Uexküll de ne pas marquer lexicalement cette distinction.

11 Dès Wegener 1885.

12 Pour une présentation nominaliste du rapport entre mot et signification, cf. Samain 2018.

[13](#) Rappelons que la noétique husserlienne n'est pas une psychologie. Bien qu'Husserl considère que le sens n'est pas le fait des signes, mais de l'intentionnalité, il rejette tout autant le psychologisme de son époque, et tout ce qui pourrait s'apparenter aujourd'hui à un mentalais. En écho à la noétique husserlienne, Koschmieder (1965 *passim*) distingue de son côté entre *Interdiertes* ou *Gemeintes* (ce qui est « visé » dans un énoncé) et *Bezeichnetes*, ce qu'exprime objectivement cet énoncé, et dont la description incombe à la linguistique. Il s'agit d'un hiatus constitutif selon l'auteur. Le rapport entre linguistique et noétique a fait récemment l'objet de la conférence de Clemens Knobloch (Knobloch à paraître) au dernier colloque SHESL (janvier 2018).

[14](#) Les expressions « langue-source » et « langue-cible » sont commodes et se sont naturellement imposées. Elles induisent toutefois une représentation vectorisée de la traduction, avec le risque de sous-évaluer l'attraction exercée par la langue cible.

[15](#) Il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir quelques grammaires universitaires, où le lecteur intéressé sera bien en peine de trouver deux définitions identiques de notions aussi banalement scolaires que « verbe » ou « article ».

[16](#) Brièveté oblige, cette présentation des choses paraîtra, à juste titre, sommaire, mais elle n'en est pas moins fidèle. Le *World Atlas of Language Structures* (Dyer et Haspelmath 2013) en fournit une excellente illustration.

[17](#) Qui peut sérieusement croire qu'un élève ait jamais identifié autrement une partie du discours ? Dans leur obsession réformatrice perpétuelle, les programmes d'enseignement en France pourraient commencer par le commencement, en s'interrogeant sur une assimilation, hélas fréquente, entre heuristiques et métalangage.

[18](#) Les ressemblances et les différences entre la traduction de textes (*Übersetzung*), et l'interprétariat (exemplairement, la traduction dite simultanée pratiquée par le *Dolmetscher*) sont sujet à débat. Mais il est normal de les distinguer.